

HONORAIRES D'AGENCE

A partir du 01 Janvier 2024

(A la charge du/des propriétaire(s), TVA 20%)

Sauf exceptions

TRANSACTIONS

LOCATIONS

	Mandat Confiance	Mandat Simple	A usage d'habitation, Mixte et Meublée (Zone Tendue)
Jusqu'à 15 000 € :	1 900 € TTC	2 500€ TTC	<u>Honoraires à la charge du bailleur et du locataire</u>
De 15 001 € à 35 000 € :	2 900 € TTC	3 500 € TTC	Visite(s), Constitution du dossier, Rédaction du bail : 10€/m2 TTC
De 35 001 € à 50 000 € :	3 900 € TTC	4 500 € TTC	Réalisation de l'état des lieux : 3€/m2 TTC
De 50 001 € à 65 000 € :	5 900 € TTC	6 500 € TTC	Frais d'entremise bailleur offert.
De 65 001 € à 90 000 € :	6 900 € TTC	7 500 € TTC	A usage de Garage ou de Parking
De 90 001 € à 100 000 € :	7 900 € TTC	8 500 € TTC	<u>Honoraires à la charge du bailleur et du locataire</u>
De 100 001 € à 150 000 € :	8 900 € TTC	9 500 € TTC	Visite(s), Constitution du dossier, Rédaction du Bail : 90€ TTC (forfait)
De 150 001 € à 250 000 € :	9 900 € TTC	10 500 € TTC	
De 250 001 € à 300 000 € :	11 900 € TTC	12 900 € TTC	
Au-delà de 300 001 € :	5% TTC	5.5% TTC	

Carte Professionnelle : CPI 5906 2018 000 033596

Mentions Légales : SARL au capital de 5000€

LCV immobilier ne doit recevoir ni détenir aucun fond pour ses activités concernées, sauf ceux correspondant à sa rémunération et à sa commission

Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante